



Soirée 276

INDOOR

Sprint et Sauts Verticaux

Vendredi 24 Novembre 2017

Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



18h00	Constitution des jurys. Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)			
	18h45 Réunion de jury			
	Courses	Hauteur		Perche
		Sautoir 1	Sautoir 2	
19h00	60m TC F.	TC F. < à 1.40m	TC F. > à 1.40m	TC F.
19h30	60m TC H.			
20h00	60m haies Cadettes			
20h10	60m haies Jun. Esp. Sen et Ma F.			
20h20	60m haies Cadets			
20h30	60 haies Juniors H. et Ma H.			TC H
20h40	60m haies Esp. et Sen H.	TC H. < à 1.60m	TC H. > à 1.60m	
20h55	400m TC F.			
21h15	400m TC H.			
21h35	200m TC F.			
21h55	200m TC H.			

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	André Kerveillant
Juges Arbitres des concours	
Secrétariat	Martine Bernard - Véronique Le Boucher -
Chambre d'appel	Marie-Thérèse Pouchet -
Animation	Valentin Longuemare -
Starters	Marc Louvet -
Chrono électrique	Marie-Pierre Ducaule - Jean-Claude Bretteville -
Chronométreurs manuels	Jean-Claude Hurel -

Implantation des concours hauteur dans la salle.

- Sautoir n°1 = Proximité de la ligne d'arrivée des 60m.
- Sautoir n°2 = Derrière l'aire de poids.

Règlement de la compétition

Les engagements des athlètes et des jurys seront à faire sur le site du CDA27 jusqu'au jeudi 23 novembre 2017 avant 12h.

Les courses seront constituées par niveau. Il faudra donc indiquer lors des engagements en ligne un temps de référence.
Attention : Sans temps d'engagement les athlètes participeront dans les séries les plus faibles.

En hauteur il faudra indiquer la première barre de participation afin de constituer des groupes homogènes.

Les montées de barres seront décidées par le juge arbitre et seront affichées en chambre d'appel.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.